COLLOQUE DU 21 AVRIL 2023

BRAZZAVILLE

Le Barreau acteur de la lutte contre le blanchiment dans la préservation du secret professionnel et de l'indépendance des Avocats

organisé par l'Ordre National des Avocats du Congo et la Conférence Internationale des Barreaux (CIB)

dans l'auditorium du Mémorial Pierre SAVORGNAN DE BRAZZA

PROGRAMME

Vendredi 21 avril 2023

8h30 : Arrivée des participants
8h55 : Arrivée du Ministre de l'Économie et des Finances
9h00-9h30 : Ouverture des travaux

- Allocution de bienvenue de **Maître Claude COELHO DE CARVALHO**, Bâtonnier de l'Ordre National des Avocats du Congo
- Allocution de **Maître Bernard Vatier,** Ancien Bâtonnier du Barreau de Paris, Secrétaire Général de la Conférence Internationale des Barreaux (CIB), Président de l'Union Internationale des CARPA
- Allocution du représentant de Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances

ORDRE NATIONAL DES AVOCATS DU CON
Siège provisoire de l'Ordre National, à Brazzaville, Palais de Justic
Cabinet du Bâtonnier National à Pointe-Noire sis, 10 étage de l'immeuble Tour Mayombe, entrée A, 2(
E-mail : ordrenational.avocatsducongo@gmail.com
*Téléphone Secrétariat Cabinet Bâtonnier National : **06 948 53 43***

I – Premier panel : La réglementation relative au blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Président de séance : **Maître Djerandi Laguerre,** Bâtonnier du Tchad

9h30-10h00 : - Information sur les fraudes relatives au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme- Madame AMONA Valia, membre magistrat de l'ANIF.

10h00-10h30 : **Similarité et différence entre la lutte contre la criminalité transnationale organisée et celle de la lutte contre le terrorisme international – Professeur Jean Paul Laborde,** Avocat, Ambassadeur itinérant de l'Assemblée de la Méditerranée contre le terrorisme et le crime organisé, Ancien sous-Secrétaire Général des Nations Unis.

10h30-11h00 : Débat

PAUSE CAFE 11h00 – 11h15

11h15-11h45 : - Identification des risques pour le client et pour l'avocat en l'absence de CARPA et la contribution de la CARPA à l'obligation de vigilance à la charge de l'Avocat

Maître Jean PETRO, Ancien Bâtonnier de l'Ordre National des Avocats du Congo

Maître Mohamed SAMBA, membre du conseil de l'Ordre

11h45-12h15 **:** Débat

12h15-14h00 : Pause-déjeuner

II – Second panel : les recommandations du GAFI

Président de séance : **Maître Edouard MUKENDI,** secrétaire général de UNAAC

14h00-15h15 : - La CARPA garantie de l'indépendance de l'Avocat et outil de protection du secret professionnel face au développement de règlementation visant à lutter contre le blanchiment au plan international –

Maître Bernard Vatier, Ancien Bâtonnier du Barreau de Paris, Secrétaire Général de la CIB,

15h15-15h45 : - Règlements pécuniaires à travers les CARPA

Maître Bernadin BAKOUA BATANGOUNA, membre du conseil de l'Ordre

15h45 - 16h10: Débat

PAUSE CAFE : 16h15 à 16h30

16h30 – 17h00 :

17h00 – 17h20 :

: Synthèse des travaux par :

Maître Guillaume BAKOUETE, Bâtonnier du Barreau de Pointe-Noire

- **Communication publique sur l'engagement de l'Ordre dans la lutte contre le blanchiment par Eric Christian LOCKO, Bâtonnier du Barreau de Brazzaville.**
- **Mot de clôture du Colloque par Claude COELHO DE CARVALHO, Bâtonnier National de l'Ordre des Avocats du Congo**
- **Promotion de l'ouvrage édité avec l'appui de l'Association Henri Capitant.**

Samedi 22 avril 2023

10h00 – 12h00 : Bibliothèque du Mémorial Pierre SAVORGNAN DE BRAZZA

- **Réunion du Conseil de l'Ordre National et de la CIB sur la mise en place technique du Règlement Intérieur de la CARPA avec l'ensemble de l'argumentaire pour justifier de la cohabitation de la CARPA et de la Caisse de dépôts et de Consignations**.